

RAPPORT DE MISSION CIRCULAIRE- BURKINA FASO
PROJET REGIONAL DE RENFORCEMENT DE LA COLLECTE DES DONNES
STATISTIQUES DES PECHEES DANS LES ETATS MEMBRES ET CREATION D'UNE
BASE DE DONNEES REGIONALE

Introduction

Comme convenu dans le cadre du « Projet régional de renforcement de la collecte des données statistiques des pêches dans les Etats membres et de création d'une base de données régionale », s'est tenue le 21 novembre 2011 une réunion à la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH), à Ouagadougou, Burkina Faso. Celle-ci s'inscrivait dans le cadre de la mission circulaire ayant attrait à l'enquête cadre sur le sous secteur de la pêche continentale.

Le Consortium était représenté par Mlle ESCARAVAGE Carole, ingénieur du projet et l'équipe des experts du Burkina Faso par Mme KABORE Kadiatou Directrice Générale de la DGRH, M. ZERBO Henri, Directeur des Pêches, Mme SOUBEIGA Zelhata, Chef de service Suivi Evaluation à la DGRH, M. KIENOU Amos, Ingénieur statisticien à la Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale (DGPER).

La Directrice Générale a ouvert cette réunion en souhaitant la bienvenue et un bon séjour en terre Burkinabée à l'expert du Consortium.

M. ZERBO a lui aussi souhaité la bienvenue à l'expert du Consortium. Après avoir rappelé l'arrêt momentané des activités dû au retard de décaissement des fonds, le Directeur a souhaité présenter les activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de l'enquête cadre.

Des courriers officiels ont été envoyés aux Directeurs Régionaux afin de les informer de la tenue de l'enquête. D'autre part, une réunion d'information et de sensibilisation s'est tenue à Ouagadougou à la DGRH et au Plateau Central (Ziniaré et Loubila). Elle avait pour principal objectif d'expliquer le contexte, les objectifs et les enjeux accompagnant cette enquête.

M. ZERBO a tenu à préciser que des ajustements au niveau du budget alloué à l'enquête avaient été suggérés à l'UEMOA afin de prévenir des complications qui pourraient avoir lieu lors des demandes de justificatifs. Ces réajustements n'ont pas été retenus par l'UEMOA ; le budget arrêté au cours du GT n°2 a été maintenu.

Il est important de préciser que durant cette réunion, la DGRH a eu la confirmation de la signature de la convention par le Ministre de l'Agriculture. La signature de cette convention par le Ministre des finances est attendue pour la fin de la semaine.

1/ Enquête test

L'enquête test pour le Burkina Faso a été réalisée dans la commune de Loubila, dans la région du plateau central le 18 octobre par l'ensemble des experts en charge du programme régional. Ceux-ci ont rencontré la Directrice Régionale de l'Agriculture et de l'Hydraulique ainsi que les agents et les collectivités présents sur place.

Plusieurs commentaires et suggestions ont été communiqués au Consortium concernant les questionnaires d'enquête et la réalisation de ce premier test.

Certaines remarques n'ayant pas été intégrées dans la nouvelle version des questionnaires ; ont été rediscutés avec l'expert du Consortium :

Questionnaire - site d'habitation

- Question (2.10) : Ils souhaiteraient que soient ajoutés des critères pour apprécier l'importance des activités.
- Le terme « halle à poisson » doit être défini afin de savoir s'il s'agit d'un marché de poisson (uniquement) ou d'un autre site.
- Question (5.4) : il est nécessaire de préciser à quoi correspond le niveau « local » (région, département, village ?)

Questionnaire - ménage

- A quel indicateur répond la question relative à l'ancienneté du chef de ménage ?

2/ Pré-enquête

La pré-enquête a pour objectif d'établir la liste des sites d'habitation des acteurs de la pêche par région et de recueillir un certain nombre d'informations notamment le nombre de ménages de pêcheurs sur ces sites.

La pré-enquête a été conduite du 28 octobre au 4 novembre par les contrôleurs régionaux (13 au total à raison d'un par région) et les chefs d'unités au niveau des trois zones : Est (Kompienga), Centre-Est (Bagré) et Boucle du Mouhoun (Sourou). Afin de vérifier la véracité des informations recueillies et de les centraliser, une mission de 3 jours (à raison de 3 équipes soit une par région) avait été planifiée. Les experts profiteront de leur présence sur le terrain pour sensibiliser les agents. Du fait de l'arrêt des activités, celle-ci est pour le moment suspendue. Aucune liste de sites d'habitation n'est pour le moment disponible.

Précisons que l'enquête test et la pré-enquête ont été réalisées grâce au pré-financement fait par la DGRH.

3/ Recrutement et formation des enquêteurs et superviseurs

Les trois experts engagés dans le Programme ainsi que deux cadres halieutes de la DGRH et un statisticien seront en charge de la supervision de l'enquête cadre sur le terrain.

Environ 90 enquêteurs ont été recrutés ; chaque région ayant effectué son recrutement. Il s'agit des contrôleurs ayant participé au Recensement Général de l'Agriculture (RGA 2006-2010), des enquêteurs engagés dans l'enquête permanente de l'agriculture et de ceux qui travaillent quotidiennement sur le suivi des captures. Le nombre de un à trois enquêteurs par province est envisagé, leur répartition étant directement dépendante de la concentration de sites d'habitation dans une province donnée.

La phase de sensibilisation vise à informer les acteurs de terrain (aussi bien les agents de l'Etat que les populations cibles), les services régionaux et départementaux du déroulement prochain

d'une opération d'enquête, en leur faisant connaître l'importance de l'enjeu et en soulignant la nécessité de leur participation. Elle a été réalisée à plusieurs occasions.

A chaque rencontre réunissant les Directeurs régionaux et/ou provinciaux, les experts ont évoqué la tenue de l'enquête cadre en rappelant ses objectifs et ses enjeux. De même, une réunion s'était tenue avec les contrôleurs régionaux au cours de laquelle les questionnaires d'enquête ont été expliqués. Enfin, lors de la réalisation de la pré-enquête, les contrôleurs se sont déplacés sur le terrain, rencontrant les préfets des communes et les organisations villageoises.

3/ Stratégie d'échantillonnage

Au cours du GT2, il avait été envisagé dans le cas du Burkina Faso d'enquêter la totalité des sites d'habitation et de réaliser un échantillonnage des ménages dans chaque site (pas de raison 3). Actuellement, le nombre exhaustif de sites d'habitation n'est pas connu mais il pourrait s'avérer supérieur à 1000. Lors de la réception des fiches de pré enquête, il sera nécessaire de considérer si cette hypothèse est toujours valable ou s'il est plus cohérent d'effectuer un échantillonnage stratifié des sites d'habitation en considérant : 1) le nombre total d'enquêteurs, 2) leur répartition géographique et 3) le temps moyen nécessaire pour se déplacer d'un site à un autre.

Concernant les moyens de transports, chaque agent devra posséder une moto. Seul le carburant leur sera fourni.

4/ Formation et recrutement des enquêteurs

Une formation de deux jours sera délivrée simultanément par les experts du programme accompagnés des trois autres agents dans trois régions. Initialement, cette formation avait été programmée les 9 et 10 novembre.

5/ Autre

Les experts Burkinabés ont fait part de leur inquiétude quant au décaissement tardif des fonds. En effet, des frais ont été engagés afin de réaliser l'enquête test et la pré-enquête. Il s'avère indispensable que ces frais leur soient remboursés avant fin 2011. Leurs remboursements serviront à payer les contrôleurs régionaux qui ont réalisé la pré enquête. Sans ce financement, ils craignent que les questionnaires de la pré enquête ne puissent être récupérés.

Enfin, les experts ont fait part de leur besoin d'obtenir des frais de communication portables pour le dispositif afin de faciliter la communication sur le terrain.